

L'indépendance, une occasion de redéfinir ses frontières (1946-1947)

Le 22 mars 1946, un traité d'alliance est signé entre la Grande-Bretagne et l'Émirat d'Abdallah Ibn Hussein, scellant le retrait du mandat britannique de la zone transjordanienne. Le 25 mai de la même année est déclarée l'indépendance de la Transjordanie et Abdallah est sacré roi. Ainsi se mettent en place les premières fondations de l'État transjordanien à l'échelle nationale. Au-delà de cette dimension légale, il est temps pour le nouveau royaume de construire ses bases stratégiques et idéologiques aux niveaux national et régional. Dans les premières années de son existence apparaissent d'emblée trois éléments qui semblent essentiels à l'accomplissement du royaume hachémite de Transjordanie. D'une part, il s'agit de l'attachement politique et militaire à la puissance britannique, même après la proclamation de l'indépendance. D'autre part, - selon la ligne d'analyse de Mary C. Wilson⁴⁷ - il y a la nécessité pour ce nouvel État faible en ressources d'agrandir son territoire, cela dans le cadre d'un projet politique grand-syrien suivi de longue date par Abdallah. Dans cette optique originale de construction nationale, l'enjeu stratégique du roi est la construction d'alliances multiples à l'échelle régionale autour de la question palestinienne.

L'explication de ces différents enjeux permet de mettre d'emblée en lumière les stratégies fondamentales de développement du tout nouvel État transjordanien. Elles visent essentiellement et presque immédiatement à l'expansion de son territoire, notamment à l'appropriation de l'espace palestinien. Cela met également en exergue les premières difficultés et contradictions qui découlent de ces choix politiques.

1. L'allié britannique : Abdallah tiraillé entre nécessité matérielle et désir de souveraineté

D'occupant, de puissance mandataire, la Grande-Bretagne devient au printemps de 1946 un allié d'égal à égal avec le Roi Abdallah. En lui accordant l'indépendance, elle lui donne une certaine marge de manœuvre politique ainsi que l'occasion de s'ériger comme l'unique décisionnaire au sein de son État, et d'en construire la souveraineté tant territoriale que politique. Cela dit, le retrait britannique des instances avant tout militaires, mais également plus généralement politiques, ne se fait pas de façon immédiate ni catégorique, au contraire.

⁴⁷ WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the Making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987

Ce phénomène est à replacer dans le contexte d'après-guerre au Moyen-Orient, qui mène à l'indépendance et à l'autonomisation de l'ensemble des pays arabes. Cela va de pair avec l'implantation de domaines de référence politique et idéologique propres aux pays arabes. Ainsi, au milieu des années 1940, les projections politiques issues du nationalisme arabe trouvent leur accomplissement dans la création d'États indépendants de toute mainmise étrangère. De même, pour répondre aux attentes panarabes est créée la Ligue arabe en 1945.

Dans ce contexte, la pérennité de l'appui britannique à la nouvelle nation transjordanienne provoque de vives critiques à l'égard du royaume d'Abdallah de la part des pays arabes voisins, atmosphère à laquelle le roi doit faire face pour affirmer la souveraineté de son tout nouvel État.

a) L'appui matériel de la Grande-Bretagne à la Transjordanie

Les contradictions émanant de l'indépendance de la Transjordanie au printemps 1946 sont intéressantes à étudier en ce qu'elles font apparaître à la fois les fondations et les difficultés du nouvel État du Roi Abdallah. Le maintien de l'ordre et la défense militaire sont les dimensions essentielles de la souveraineté de tout État, et sont en Transjordanie le lieu d'un traitement spécifique au moment de l'indépendance. L'appui matériel, surtout militaire, de la Grande-Bretagne à la Transjordanie semblant rester prédominant à cette période, on étudiera ici ses tenants et ses aboutissants par le biais de documents légaux.

○ Le traité d'amitié et d'alliance de 1946

Un premier document essentiel dans l'analyse des fondements de l'indépendance transjordanienne est le traité d'amitié et d'alliance signé entre le roi de Grande-Bretagne et l'Émir Abdallah le 22 mars 1946, qui scelle la reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'indépendance transjordanienne, sous quelques conditions. La signature de ce traité est l'aboutissement de plusieurs années de négociations entre les deux parties et d'hésitations du côté britannique. Cependant, par rapport aux autres pays qu'elle mandate, il n'y a pour la Grande-Bretagne, à la fin de la guerre, que très peu de danger à accorder l'indépendance à la Transjordanie. En effet, l'émir a été l'un de ses plus fidèles alliés pendant la guerre. Le 13 novembre 1945, le ministre des Affaires étrangères, Ernest Bevin, annonce que le comité anglo-américain procédera en Palestine à la construction d'un arrangement acceptable et viable pour l'instauration de nouveaux termes à son mandat. Abdallah est invité à Londres pour discuter de

ce projet, où les négociations, fluides et rapides, sont conclues par la signature d'un traité le 22 mars 1946⁴⁸. Les clauses essentielles de ce traité sont l'octroi de l'indépendance à la Transjordanie, la souveraineté d'Abdallah, ainsi qu'une paix et une amitié perpétuelles entre les deux parties.

Cela dit, il ne s'agit en fait pas là d'une émancipation totale. Dans l'article 6 est annoncé que des précisions sur la dimension militaire de l'alliance entre la Grande-Bretagne et la Transjordanie sont exposées dans une annexe au traité. Cette annexe militaire du traité est aussi, sinon plus importante que le traité lui-même. De manière quantitative d'une part, puisqu'elle ne contient que quatre articles de moins que le texte du traité en tant que tel et fait l'objet de deux des six pages de l'ensemble du texte. De manière qualitative d'autre part, puisque dans ces dispositions annexées, il est stipulé que la Grande-Bretagne poursuit son soutien financier⁴⁹, matériel, logistique et humain (des commandants essentiellement)⁵⁰ à la Légion arabe en échange de facilités militaires et économiques⁵¹ en Transjordanie⁵². Selon Mary C. Wilson, avant les négociations l'Émir Abdallah est inquiet d'un retrait de l'appui britannique à la Légion arabe : *“One question had particularly worried Abdullah beforehand: he feared that, with independence, Whitehall might stop or greatly reduce its support of the Arab Legion.”*⁵³. Cela est envisageable du fait de l'affaiblissement des forces britanniques à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, mais ne semble pas avoir été dans l'intérêt des autorités britanniques. En effet, la Transjordanie constitue alors leur seul allié stable et fiable au Moyen-Orient. Par ce traité, la Grande-Bretagne dispose d'une base militaire sur place⁵⁴ et – de manière indirecte – d'un droit de regard certain sur l'une des armées du Moyen-Orient. Cela ne peut lui être que bénéfique en cas de guerre à l'échelle régionale.

Ainsi, par ce traité de 1946 la Transjordanie est officiellement indépendante, mais dans les faits reste pour une grande partie financièrement et militairement dépendante de la Grande-Bretagne. D'autant plus que certaines habitudes de longue date ne sont pas non plus

⁴⁸ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.5 (1939-1947), Archive editions, Slough, 1996, chap. 5.28, “Treaty of alliance between HMG and the Emir of Transjordan, 22 March 1946” [CO 537/1844], cf annexe 1 p.146

⁴⁹ *Ibid*, articles 5 et 8

⁵⁰ *Ibid*, article 9

⁵¹ *Ibid*, articles 6 et 7

⁵² *Ibid*, articles 2 et 4

⁵³ WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987 (p.148), « Une question inquiétait particulièrement Abdallah préalablement [aux négociations] : il avait peur qu'avec l'indépendance, le Whitehall suspende ou réduise considérablement son appui à la Légion arabe ».

⁵⁴ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.5 (1939-1947), Archive editions, Slough, 1996, chap. 5.28, “Treaty of alliance between HMG and the Emir of Transjordan, 22 March 1946” [CO 537/1844], cf annexe 1 p.146, article 1

abandonnées instantanément au profit d'une autonomie décisionnelle totale des transjordanien. Le Premier ministre, les membres du Conseil ministériel, et Abdallah lui-même, continuent de consulter Sir Alec Kirkbride, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Amman, au sujet d'affaires officielles ou privées, et de l'en informer⁵⁵.

- Le renouvellement du traité d'alliance en 1948

Dans le contexte de la première phase du conflit israélo-palestinien (de décembre 1947 à mai 1948), le traité d'alliance anglo-transjordanien est renouvelé et signé le 15 mars 1948⁵⁶. C'est l'aboutissement d'environ deux mois de négociations à Londres entre Ernest Bevin et le Premier ministre transjordanien Tawfic Abu al-Huda accompagné du ministre de la Défense Fawzi el-Melki et de Glubb Pacha, le commandant en chef de la Légion arabe. Ces tractations concernent principalement la question du retrait des troupes britanniques de Palestine ; le devenir de la Légion arabe, notamment des troupes qui stationnent en Palestine ; et la révision de certaines clauses du traité d'alliances de 1946. Selon Tancred Bradshaw⁵⁷, du point de vue anglais, négocier ce nouveau traité a pour objectif premier de faire taire les critiques pointant le monopole britannique sur la politique transjordanienne (formulées par les Arabes et à l'international), en réaffirmant l'indépendance du royaume d'Abdallah. Cependant, l'intérêt réel pour les britanniques est de garantir la validité de ses positions stratégiques au Moyen-Orient (notamment pour contrer une entrée de la puissance soviétique dans la région), en l'occurrence en Transjordanie. Cela se fait dans le contexte politique britannique d'une recherche d'appuis militaires au Moyen-Orient : elle essaie, parmi ses anciennes zones d'influence, de s'assurer des facilités militaires en temps de paix et le droit à une base militaire sur place en temps de guerre. Dans ce sens, le nouveau traité d'alliance signé avec l'Irak le 15 janvier 1948 s'avère être un échec ; de même pour les négociations que la Grande-Bretagne mène avec l'Égypte en été 1946, qui n'aboutissent pas à une révision du traité anglo-égyptien de 1936 qui lui serait favorable.⁵⁸

⁵⁵ "Kirkbride to FO, 24 September 1946, FO 371/52936"; "Kirkbride to FO, 16 February 1948 FO 371/68819", cités dans WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987 (p.149)

⁵⁶ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.6 (1948-1950), Archive editions, Slough, 1996, chap. 6.02, "Sir A. Kirkbride to Mr E. Bevin, 15 March 1948 with enclosure: Treaty of alliance between HMG and King Abdullah of Transjordan, 15 March 1948" [FO 371/68820]

⁵⁷ BRADSHAW Tancred, "Israel and the West Bank, 1948-1951", *Israel Affairs*, vol. 16, n°2, avril 2010, pp. 234-250

⁵⁸ Par le traité de 1936 établit pour vingt ans, il est annoncé que la Grande-Bretagne évacuerait toutes les troupes britanniques présentes sur le sol égyptien, à l'exception des dix mille hommes nécessaires à la protection du canal de Suez. En outre, le Royaume-Uni s'engage à approvisionner et entraîner l'armée égyptienne, et à protéger le pays

Ainsi, le nouveau traité anglo-transjordanien autorise, lui, les autorités britanniques à utiliser les infrastructures transjordaniennes en temps de guerre. S'ajoute à cela le souci de préserver la Transjordanie des menaces extérieures, c'est-à-dire d'assurer son intégrité territoriale. Ainsi, l'aspect fondamental qui ressort de la révision de ce traité est qu'elle fonde la base d'un pacte de défense mutuelle, ce à quoi la Grande-Bretagne aurait aimé arriver également avec l'Égypte et l'Irak, en vain.

De fait, la révision de ce traité, bien qu'elle soit en partie destinée à calmer les critiques, est en réalité la garantie renouvelée des intérêts et positions stratégiques de la Grande-Bretagne en Transjordanie ; en échange de son aide militaire et financière, qui permettrait la préservation de l'intégrité territoriale du royaume. Deux ans après la proclamation de l'indépendance du royaume hachémite de Transjordanie, l'appui britannique semble toujours être indispensable à sa survie, surtout dans le contexte de tensions régionales croissantes.

Si la pérennité de cet appui britannique s'applique essentiellement au domaine militaire, c'est parce que la Légion arabe constitue alors l'institution la plus puissante de l'État transjordanien. Glubb Pacha, son commandant, met en exergue dans ses Mémoires⁵⁹ les difficultés de la Légion arabe en mai 1948, se résumant au fait que son budget était le même qu'en août 1947, « *alors qu'il n'était pas question de la guerre de Palestine* »⁶⁰. Cela dit, elle comptait 6000 hommes en tout, dont 4500 pouvaient quitter le sol transjordanien. La Légion arabe est ainsi la seconde armée la plus importante des pays arabes, derrière celle de l'Égypte qui compte 10 000 hommes. Les chiffres annoncés ne sont pas officiels, et ont pu être augmentés ou diminués selon les besoins de la propagande de chaque État. Par ailleurs, Glubb notifie que :

« *Durant toute cette période [de 1941 à 1948] elle avait été entièrement approvisionnée par l'armée britannique, qui assurait également tous les services médicaux, sauf une formation sanitaire. Les ateliers, l'entretien et la réparation du matériel étaient également assurés par l'armée britannique.* »⁶¹.

en cas d'agression. En 1946 la puissance britannique tente de réviser certaines clauses du traité de 1936 afin de renforcer sa présence sur place, en vain.

⁵⁹ GLUBB John B., *Un soldat avec les Arabes*, Plon, Paris, 1958

⁶⁰ *Ibid* (p.65)

⁶¹ *Ibid* (p.71)

On comprend alors les inquiétudes d'Abdallah de voir le retrait de l'aide britannique avant la signature du nouveau traité : tout est assuré par un financement britannique, et cela est acté de nouveau par le traité de 1948.

Par conséquent, la Légion arabe constitue à ce moment-là une force armée puissante et prête à entrer en guerre, surtout par rapport aux appareils militaires des autres pays arabes. Pendant la période mandataire, l'Égypte et l'Irak s'étaient lancés dans la constitution d'armées modernes, mais les Britanniques avaient marginalisé ces armées arabes, s'étant méfié des officiers gagnés aux thèses nationalistes durant la Seconde Guerre mondiale. Elles n'avaient donc jamais eu d'expérience concrète de la guerre, et dépendaient totalement du matériel britannique. Comme le dit Henry Laurens, dans le Proche-Orient de 1947 : « *Seule la petite Légion arabe, avec ses officiers britanniques soucieux de transmettre leur art de la guerre aux cadres jordaniens, constituait un élément de valeur, parfaitement entraîné.* »⁶².

L'appui matériel britannique à la Transjordanie, dans sa dimension militaire au moins, constitue donc un point très stratégique de la diplomatie britannique au Moyen-Orient. Néanmoins, il profite à l'accomplissement national de la Transjordanie en ce qu'elle détient alors l'une des armées les plus puissantes du Moyen-Orient. Elle peut, dans le même temps, se proclamer officiellement indépendante. On peut ainsi dire avec une certaine justesse qu'il s'agit d'une alliance profitant aux intérêts des deux parties, et non d'une sujétion pure et simple de la Transjordanie à la Grande-Bretagne. Tout en gardant cependant en tête l'inégalité du rapport de force entre une puissance internationale et un jeune État globalement démuné de richesses.

Quoi qu'il en soit réellement, la persistance de cette dépendance du Roi Abdallah à l'ancienne puissance mandataire est ardemment critiquée par les pays arabes voisins.

b) Les critiques des pays arabes en général et de la presse libanaise francophone en particulier à l'égard du Roi Abdallah

À la fin des années 1940, l'atmosphère politique mais aussi populaire régionale est à l'éloge du nationalisme et de l'arabisme. Par conséquent, elle est aussi à la lutte contre les impérialismes occidentaux. De fait, dans la région, le nouveau statut de la Transjordanie est

⁶² LAURENS Henry, *La question de Palestine, tome troisième, 1947-1967, l'accomplissement des prophéties*, Fayard, Paris, 2007 (p.25)

officiellement bien accueilli, mais officieusement dénigré. Les réactions arabes à la signature du nouveau traité anglo-transjordanien de 1948 permettent d'en faire la démonstration.

- Le rapport de M. Walker sur les réactions des États arabes au traité de 1948

Un rapport envoyé par M. Walker au Foreign Office sur les « Réactions des États arabes au traité anglo-transjordanien » en avril 1948⁶³ fait le résumé de cette réception médiocre. Il recense trois manifestations : une d'ampleur « minime » d'étudiants transjordanien de l'université de Damas, sous l'influence de l'opposant Subhi Abu Ghanima exilé en Syrie ; et deux de plus grande ampleur à Bagdad. Les commentaires défavorables dans la presse syrienne, dénonçant la perpétuation de la dépendance de la Transjordanie envers le « colonisateur », restent relativement peu abondants. Les observations de la presse égyptienne sont plus nombreuses, mais ce sont surtout les réactions en Irak qui sont dites les plus « virulentes » et « injurieuses ». Le traité signé par Abdallah est qualifié dans les journaux irakiens de « tyrannique », de « *menace pour l'ensemble du monde arabe* », d'un « *challenge lancé au mouvements nationalistes égyptiens et irakiens* » ; ou plus violemment par le journal *Al Wattan* de « *sabotage de la revendication principale du monde arabe qu'est le retrait des troupes étrangères* » et de « *coup de poignard dans le dos aux mouvements de résistance nationale égyptiens et irakiens* ». Des soupçons quant au soutien du nationalisme arabe sont faits à l'égard d'Abdallah par tous les organes de presse dits « extrémistes » : ils insinuent que le pacte de défense commune dont les dispositions sont développées en annexe du traité est si défavorable à la souveraineté transjordanienne qu'il n'a pu être accepté par le roi qu'en échange d'un soutien britannique à son projet grand-syrien. Par ce qualificatif d'« extrémistes », l'auteur du rapport pourrait éventuellement vouloir faire passer ces idées pour des conceptions complotistes. Cela peut être aisément remis en question quand on sait que c'est au cours de ces négociations du début de l'année 1948 qu'Ernest Bevin aurait donné le « feu vert » au Premier ministre transjordanien pour l'annexion des territoires arabes de Palestine. Nous y reviendrons ultérieurement.

En outre, l'auteur notifie qu'à la demande du gouvernement irakien, la visite du roi et du Premier ministre transjordanien à Bagdad a été annulée pour raisons de sécurité. De plus, est ajouté à la main, à la fin du rapport, une annotation qui informe que l'ambassadeur, vraisemblablement britannique à Bagdad, est chargé de porter l'attention du gouvernement

⁶³ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.6 (1948-1950), Archive editions, Slough, 1996, chap. 6.02, "Minute by Mr M. Walker, 1 April 1948, 'Reactions of the Arab States to the Anglo-Transjordan Treaty'" [FO 371/68820], cf annexe 2 p.151

irakien sur le danger d'autoriser des manifestations de ce type. Cela nous permet de mesurer l'ampleur de ce mécontentement général : ces actions de résistance populaire semblent inquiéter la légation britannique irakienne.

Par ailleurs, le rapport de M. Walker au Foreign Office indique que, bien que plusieurs journaux libanais aient commenté favorablement ce traité, la majorité des organes de presse libanais le critique, en reprochant notamment au Roi Abdallah de n'avoir pas consulté la Ligue arabe avant de le conclure. Cela rejoint l'accusation formulée dans l'ensemble du Moyen-Orient selon laquelle le roi va à contre-sens du mouvement général pour la souveraineté des pays arabes. Selon eux, acquérir le statut d'État indépendant n'est pas suffisant pour participer à un renouvellement de la structure politique régionale : la souveraineté des pays arabes doit passer par la séparation effective des puissances européennes. Il faut donc revendiquer, par ses actions politiques, son détachement vis-à-vis du « colonisateur ».

- La réception du traité de 1948 dans la presse libanaise francophone

Plusieurs articles, de différents types, sont publiés dans les quotidiens libanais francophones *L'Orient* et *Le Jour*, à l'issue de la signature du traité anglo-transjordanien. Nous nous concentrons, par nécessité pratique et de synthèse, à deux d'entre eux.

Dans *L'Orient*, l'encadré « L'opinion des autres » est destiné à mettre en perspective les réactions des différents organes de presse libanais et étrangers sur un sujet donné. Celui du 9 avril 1948, intitulé « L'Emir et son traité »⁶⁴ nous donne à voir les dimensions plus complexes de la réception du traité dans la société libanaise et plus largement dans le monde arabe.

La dénonciation est unanime d'une perpétuation de la « colonisation » transjordanienne, interprétée par le journal *Baryak* comme une voie d'infiltration de cette colonisation à tous les autres pays arabes, où seul le Liban peut être épargné. Y sont cependant dénoncés, dans le *Telegraph* (par un « correspondant occasionnel ») l'assentiment et l'esprit de contradiction de certains acteurs libanais, qui « [expriment] des félicitations à la Transjordanie », après s'être levés contre l'idée d'une alliance avec une des puissances mandataires il y a un an de cela. *Al Ahrar* dénonce quant à lui plus largement le laisser-passer de la Ligue arabe : « Pourquoi ne proteste-t-elle pas contre la présence de troupes britanniques en Transjordanie, de la même manière qu'elle s'était élevée contre la présence de troupes françaises en Syrie et au Liban ? ». Apparaît ici, comme dans l'extrait du *Telegraph*, une référence au fait que la souveraineté de

⁶⁴ « L'Emir et son traité », *L'Orient*, 9 avril 1948, cf annexe 3 p.152

ces deux pays a été scellée par le retrait des troupes mandataires en 1946, bien que l'accord de la France pour leur indépendance ait été acté un an avant.

L'atmosphère est donc à la dénonciation, non pas seulement du traité en lui-même, mais aussi de l'inaction de la Ligue arabe, qui semble ici être accusée de laisser passer volontairement ce traité : « *Si elle ne le fait pas [protester], on sera porté à croire que la Ligue arabe emploie deux poids et deux mesures* ». Cette accusation peut éventuellement sous-entendre que, malgré ses discours idéologiques sur la primauté de l'action des Arabes dans leurs territoires, la Ligue arabe serait elle-même, plus ou moins, sous l'influence d'une puissance étrangère. Entre la France et la Grande-Bretagne, il s'agirait plutôt de la Grande-Bretagne qui, rappelons-le, a largement participé à la construction de la Ligue arabe. Elle est à l'origine de ce projet politique, cela dans l'objectif de se lier à la cause panarabiste, et ainsi, par extension, de pouvoir perpétuer des liens diplomatiques, mais aussi économiques et militaires, cordiaux avec les pays arabes.

Le choix de cette sélection d'opinions est le fait du journal *L'Orient*, qui, par ce procédé, a certes pour objectif d'élargir les axes d'analyse exposés dans son journal, mais exprime également les points de vue qui lui semblent intéressants.

Nous avons également retenu ici un article d'opinion émanant du journal *Le Jour*, qui précise sa ligne éditoriale sur le sujet du traité d'alliance. Il est publié le 17 mars 1948, soit deux jours après la signature du traité, et est intitulé « Paradoxes arabes »⁶⁵. Il est signé M.C., les initiales de Michel Chiha, le fondateur du *Jour*, qui publie régulièrement des éditoriaux dans le quotidien. Il y dénonce la liberté d'action, dans toute son inconséquence, de la Transjordanie. Cela lui permet d'élargir sa critique à l'ensemble du système politique moyen-oriental, en plaidant pour une plus grande cohérence entre les idées et les actions des pays arabes. Il s'agit de blâmer une « *pudeur collective* », et le fait que « *systématiquement, dans les affaires arabes, la forme l'emporte sur le fond* ». En se concentrant sur l'interprétation du traité dans sa seule forme, il est aisé de fermer les yeux sur le fond du traité, soit son annexe militaire, que Michel Chiha pointe ouvertement comme étant une grande infidélité aux entreprises politiques arabes:

« *Ainsi la Transjordanie, qui vit si clairement au-dessus de ses moyens, accepte allègrement et en poussant à leurs dernières limites les lois de l'hospitalité, une présence de celles qu'on trouve tout à fait choquante dans le voisinage.* ».

⁶⁵ CHIHA Michel, « Paradoxes arabes », *Le Jour*, 17 mars 1948, cf annexe 4 p.153

On décèle aisément dans ce texte, et c'est là tout l'intérêt de l'article d'opinion, le mépris, le mécontentement, et l'offusquement de l'auteur. L'intransigeance prônée par ce journaliste peut s'expliquer par la trajectoire passée du journal : pendant la période mandataire, *Le Jour* soutenait la ligne du parti Doustour de Béchara el-Khoury, qui luttait pour l'indépendance. Étant donné que l'auteur de cet article est le fondateur-même du journal, on comprend mieux l'exigence formulée d'une indépendance de tous les pays arabes, à tout prix. Ce pamphlet pour une honnêteté et une conséquence plus grande de la classe politique arabe révèle ainsi la complexité de l'affaire du traité anglo-transjordanien. Il n'y a pas une ligne arabe, notamment regroupée dans la Ligue arabe, qui soit prête à se dresser ouvertement contre une action incohérente de l'un de ses membres. Bien que ces pays soient acquis à la même idéologie, les réactions ne sont pas totalement unanimes et surtout, efficaces.

La ligne éditoriale de ces deux quotidiens libanais francophones se rejoint en ce qu'ils dénoncent tous deux gravement les conséquences du renouvellement du traité anglo-transjordanien. D'autant plus que le Liban, comme la Syrie, a donné le ton à l'action politique « anti-impérialiste », en refusant, à l'issue de leur indépendance, de se lier militairement à une puissance occidentale. C'est donc avec mépris que ce pan de la presse libanaise dénonce la persistance de la dépendance transjordanienne à la Grande-Bretagne.

L'étude de ces documents nous permet de donner une idée du décor abscons du Moyen-Orient au lendemain de la période mandataire. L'atmosphère y est tendue, entre la recherche encore passionnée de la souveraineté nationale de chacun, le challenge des premières manœuvres politiques de ces États fraîchement indépendants, et l'aspiration à la création d'une entente politique régionale saine et cohérente. Dans ce contexte, la persistance de la dépendance transjordanienne à la Grande-Bretagne dans la dimension militaire est très mal perçue par les pays arabes. Y compris dans la presse libanaise francophone qui, bien que gardant un ton modéré par rapport à certains de ses voisins, est poussée à exprimer sa déception et ses angoisses.

Malgré la dépendance effective de la Transjordanie à son ancienne puissance mandataire et les nombreuses dénonciations qui en découlent, l'engouement régional pour la construction de souverainetés nationales n'épargne pas le Roi Abdallah.

c) La construction d'une souveraineté

Le nouvel État transjordanien ne peut être réduit à être au ban des nations. Le roi de Transjordanie, en plus de s'assurer une survivance militaire avec l'appui britannique, entreprend d'affirmer la souveraineté de son royaume, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières.

○ La nécessité de souveraineté

Cet élément a une signification essentielle pour le royaume de Transjordanie puisqu'il n'a jamais été défini ni reconnu comme une entité territoriale en elle-même. En effet, à l'époque de l'Empire ottoman, soit entre le XIV^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, la Transjordanie est une zone indifférenciée des provinces de la Syrie. À la fin de la période ottomane, la Syrie ottomane est divisée entre les vilayets de Syrie, d'Alep, de Beyrouth, le sandjak du Mont Liban, et enfin le sandjak de Jérusalem, dans lequel se situe l'espace transjordanien.

Pendant la période mandataire, l'entité politique de la Transjordanie est définie d'une manière particulière. Elle fait partie intégrante du mandat britannique sur la Palestine, mais est régie par des dispositions spécifiques. Selon le texte du mandat présenté au Parlement britannique en date du mois de décembre 1922⁶⁶, l'administration britannique de Palestine dispose en Transjordanie de tous les pouvoirs de législation et d'administration⁶⁷, avec comme objectif d'encourager une autonomie des institutions à l'échelle locale⁶⁸. Elle est par ailleurs responsable de la conservation et de la protection de l'intégrité territoriale de l'ensemble du territoire de Palestine⁶⁹. Globalement, les dispositions du mandat valant pour l'administration de Palestine le sont également pour celle de la Transjordanie ; à l'exception de celles qui sont indiquées dans une note spéciale annexée au texte. Sont supprimées du texte du mandat valant pour le territoire de Transjordanie les dispositions touchant au projet de fondation du foyer national juif (reconnaissance de l'Agence juive comme corps public coopérant avec l'administration de Palestine, facilitation de l'immigration, de l'appropriation de terres, de l'acquisition de la citoyenneté palestinienne, etc.). Par ailleurs, l'administration centrale et

⁶⁶ TOYE Patricia (dir.), *Palestine Boundaries 1833-1947, Volume 3 Palestine-Syria II – Palestine-Transjordan*, Archive editions, Slough, chap. 3.28, "Mandate for Palestine together with a note by the secretary-general relation to its application to the territory known as Trans-jordan under the provisions of Article 25 – presented to Parliament by Command of His Majesty, December, 1922" [ZHC1/8277]

⁶⁷ *Ibid*, article 1

⁶⁸ *Ibid*, article 3

⁶⁹ *Ibid*, article 5

générale du mandat britannique est située en Palestine, et son pouvoir décisionnel vise en premier lieu le territoire de Palestine : celui de Transjordanie semble y être subordonné.

Ce retour historique sur la gestion politique de la Transjordanie depuis la période de l'Empire ottoman permet de conclure que cette entité a toujours été légalement subordonnée à une entité territoriale plus vaste, syrienne puis palestinienne, gérée par une instance politique impériale puis mandataire. D'où un enjeu majeur pour le Roi Abdallah à partir de 1946 : consolider et affirmer l'existence politique de son État. Cela bien que le statut particulier d'Émirat dont il jouissait pendant la période mandataire lui permit d'organiser en amont les bases socio-politiques fondamentales de son royaume. D'autant plus que, si le territoire transjordanien n'a jamais formé une entité territoriale et politique propre, c'est en grande partie à cause de sa pauvreté en ressources et en hommes, ainsi que de son manque d'urbanisation, élément essentiel au développement des villes moyen-orientales. L'indépendance de son État ainsi que son couronnement royal sont l'occasion de construire un État viable et pertinent à l'échelle régionale et internationale.

- Les fondements de la souveraineté transjordanienne

Un moyen d'évaluer les stratégies du Roi Abdallah pour la construction de la souveraineté de son État est d'analyser la rhétorique de ses discours. J'ai choisi de m'appuyer sur deux de ses multiples discours. Le premier document est un extrait du discours du trône adressé à ses députés lors de l'ouverture du conseil législatif du 11 novembre 1946 (le premier depuis l'indépendance officielle)⁷⁰. Le second est adressé à l'ensemble de son peuple à l'occasion de son retour de Londres, après y avoir signé le traité de 1946⁷¹. Il est proclamé depuis le balcon de l'Hôtel de Ville d'Amman lors de la réception organisée par la municipalité de la capitale. Ces documents sont traduits respectivement de l'arabe à l'anglais et de l'arabe au français.

Ressort tout d'abord de ces deux documents le fait que l'élément essentiel et unificateur de la nation est le roi lui-même. Cet élément est illustré par le procédé rhétorique de l'utilisation du pronom « nous » en rappelant le couronnement du Roi Abdallah le 25 mai 1946 : «

⁷⁰ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.5 (1939-1947), Archive editions, Slough, 1996, chap. 5.28, "Extract from translation of speech from the throne by King Abdullah, 11 November 1946" [FO 371/52936]

⁷¹ MAE La Courneuve, fond « Généralités » (côte 214QO), Carton 37, *Livre blanc transjordanien*, Librairie nationale, Amman, 1947 [traduit par la Légation de France en Syrie], « Proclamation de son Altesse adressée au peuple, à l'occasion de son retour de Londres, après avoir obtenu le traité d'indépendance et d'alliance » [s.d.] (p.131)

proclaiming us king. » (« nous proclamant roi ») ; et en évoquant les actions politiques du roi : « *Durant notre présence à la tête de ce cher pays* », « *Les difficultés que nous avons rencontrées ne nous ont pas empêché de poursuivre la politique que nous nous sommes assignée* ». A cela s'ajoute que, comme rappelé dans le discours du trône, la proclamation de l'indépendance complète de la Transjordanie a lieu le même jour que le couronnement du roi. Ces éléments sont présentés dans ces proclamations officielles comme indissociables.

Par ailleurs, ces deux documents ont comme point commun la référence aux Arabes en général, en plus, et même parfois davantage, que celle faite au peuple et à la nation transjordaniennes : « *la politique que nous nous sommes assignée tendant à l'unité, la liberté et l'indépendance des Arabes* » ; « *we long for unity soon* » (« nous désirons arriver à l'unité très bientôt »). L'aspiration du Roi Abdallah, qu'il étend à l'ensemble de son État, est l'unification des pays arabes. Plus encore, plus d'une réflexion est faite concernant la Palestine et les Palestiniens dans ces deux documents. Devant son peuple, le roi remercie les « *personnalités palestiniennes qui ont bien voulu se déplacer à cette occasion* », éventuellement ses alliés Palestiniens comme par exemple le maire d'Hébron. Devant ses députés, il évoque la discussion qu'il a tenu avec le roi d'Égypte sur la question de la « *dear Palestine* » (« chère Palestine »). Cela démontre la position centrale occupée par la Palestine dans les projets politiques du Roi Abdallah dès 1946. Nous y reviendrons.

Étant donné que ces discours ont tous deux été proclamés peu après le retour du Roi Abdallah de Londres, de nombreuses références sont faites au traité d'alliance et à la « *grande alliée* » de la Transjordanie. Sont alors rappelés la relation d'égal à égal entre la Grande-Bretagne et la Transjordanie ainsi que l'indépendance du royaume d'Abdallah. Est évoquée dans le discours adressé au peuple l'annexe militaire au traité anglo-transjordanien. Elle est destinée à « *sauvegarder la situation du pays et [à] garantir sa force* ». Cela met en exergue l'importance, une fois encore, que revêt la dépendance de la Légion arabe à la Grande-Bretagne. Nous utilisons le terme importance ici tant dans son sens quantitatif que figuré : l'armée est une composante essentielle à la souveraineté de l'État hachémite, car elle est puissante, mais elle ne peut l'être sans l'appui britannique.

La mise en commun des idées formulées dans ces deux discours destinés à un public plus ou moins élargi permet de mettre en lumière les fondements principaux de la souveraineté du nouvel État indépendant. Le roi est conscient et exprime la consistance de son État : il est intimement lié à sa propre royauté ; aspire à l'unité des Arabes ; et bien que dépourvu de richesses, il rayonne par la puissance de son armée.

Si le royaume de Transjordanie n'est objectivement pas autosuffisant, notamment dans sa dimension militaire, et dépend toujours en grande partie de son ancienne puissance mandataire, son roi aspire à l'ériger en un État à part entière, souverain, et aux aspirations amples. C'est cela qui fait toute la complexité de cette jeune entité politique, et de la stratégie de son souverain. L'enjeu est de construire un État fort qui puisse être reconnu comme tel, ce qui passe par l'affirmation de l'autorité du roi, tout en préservant ses atouts qui ne sont issus pour l'instant que de l'extérieur : la puissance britannique et l'unité des pays arabes. En effet, Abdallah Ier ne peut pas ignorer les critiques des pays voisins, puisque ce qu'il convoite le plus - l'unité arabe - ne peut être acquis sans leur bon vouloir.

2. Les ambitions grandes-syriennes du Roi Abdallah

En 1946, Abdallah achève l'indépendance formelle de la Transjordanie. Il est pourtant conscient, autant que ses détracteurs, de la nature limitée de cette indépendance. Cependant, à ses yeux, ce n'est pas la Grande-Bretagne qui barrait la route à la complète indépendance. Pour lui, ce sont ses voisins qui bloquent son expansion et la création d'un royaume économiquement viable et politiquement fort.⁷²

En effet, Abdallah reste attaché à son projet de longue date de fonder un royaume englobant les territoires de l'ancienne province syrienne ottomane dont il prendrait la tête. C'est une ambition personnelle mais surtout dynastique : il se sent l'héritier de cette entreprise menée par son père Hussein, le *sharif* de La Mecque qui rêvait de construire un empire arabe regroupant toutes les régions arabophones d'Asie. Abdallah interprète la création de la Grande-Syrie comme le but premier de la révolte arabe menée par son père entre 1916 et 1918, la Syrie étant le cœur de l'arabisme. Son unité doit précéder de plus ambitieux schémas, et pour cela elle doit être constituée. Par conséquent, la Grande-Syrie est la pièce centrale de la politique étrangère de Transjordanie de 1921 à 1951. L'émir, puis roi, combine deux stratégies. D'une part, il s'applique à se rendre utile aux Britanniques et aux Français pour qu'ils lui lèguent leurs mandats, ce qui échoue. D'autre part, il s'attache à gagner le soutien des habitants de la Syrie

⁷² WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987, (p.150)

« historique ». ⁷³ À cette fin, il sollicite de manière quasiment constante les hommes d'État syriens et libanais.

En ce qu'elle est l'occasion d'une restructuration de la politique régionale, l'indépendance des pays arabes est un moment opportun pour la mise en place de projets panarabistes. Pour le Roi Abdallah, cela passe par de multiples tentatives de fédérations régionales (avec l'Irak, où Nouri Saïd l'encourageait, mais aussi la Syrie et la Turquie). Il plaide plus généralement pour l'unité du Croissant fertile (région qui traverse plus ou moins l'ensemble des pays du Proche-Orient), et met en avant un plan pour la Grande-Syrie. Mais surtout, il est porté par une obsession et une persévérance certaines pour parvenir à l'acquisition du centre géographique de son projet que sont la Syrie et le Liban. Il est intéressant d'étudier les paramètres auxquels Abdallah est attentif sur place, sa stratégie, et la réception de ses ambitions grande-syriennes en général. Mary C. Wilson explique ce comportement politique inédit pour l'époque par la nécessité de l'expansion territoriale de son royaume afin d'en préserver son existence, et comme une façon originale de s'inscrire dans le mouvement général des nationalismes arabes à la fin des années 1940.

- a) Les États syrien et libanais contemporains, noyau de la Grande-Syrie convoitée par Abdallah : quelle réception aux sollicitations du roi ?

Si l'origine de l'ambition grande-syrienne du Roi Abdallah est bien antérieure à 1946, l'indépendance des pays arabes et la construction de leurs États sont l'occasion d'intenses sollicitations de la part du roi pour la formation d'une unité régionale syrienne.

Les ouvrages bibliographiques que j'ai consultés sur les ambitions grande-syriennes du Roi Abdallah ne mettent globalement pas en évidence la réception réelle de ces sollicitations continues du roi dans les sociétés libanaise et syrienne ⁷⁴. À leur lecture, l'impression donnée est la ridiculisation du Roi Abdallah, ce qui est éventuellement le fait d'une approche à tendance téléologique de la question (partir du principe qu'il n'arrivera de toute façon pas à ses fins). La persévérance de cet homme d'État dans ses projets ainsi que sa déconnexion des ambitions de la sphère politique arabe à l'indépendance sont souvent moquées. De fait, avant de me pencher

⁷³ PIPES Daniel, "Abdallah's 'pure joke' and the Greater Syria Plan", *Middle East review*, vol.20, n°1, automne 1987, pp.43-54 (p.45)

⁷⁴ Par exemple PIPES Daniel, *Greater Syria, the history of an ambition*, Oxford University Press 1990 ; NEVO Joseph, *King Abdullah and Palestine, a territorial ambition*, St Martin's Press, 1996 ; Mary WILSON, *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987

sur mes sources, je pensais trouver un ton uniquement hautain dans les articles de presse, et plus généralement de quoi justifier une déconnexion de la réalité des projets du roi de Transjordanie. Cependant, les articles de la presse libanaise francophone et les rapports britanniques que j'ai consultés donnent une image plus contrastée de l'effet procuré par la recrudescence de l'idée d'une Grande-Syrie dans les sociétés libanaise et syrienne fraîchement indépendantes.

Bien qu'on ne puisse nier son aspect continu, certaines périodes sont particulièrement propices à une intensification du discours grand-syrien du Roi Abdallah. Nous nous concentrons ici sur la période des indépendances. C'est un moment où les États se construisent, et donc où tout est possible. L'entreprise de propagande la plus célèbre du roi en faveur de la Grande-Syrie est le *Livre Blanc transjordanien* publié par la librairie nationale transjordanienne en mai 1947⁷⁵, pendant une période d'élections en Syrie et au Liban. Y sont réédités des textes datant pour l'essentiel de la Première Guerre mondiale et soutenant de près ou de loin l'union du territoire grand-syrien. Ce livre est apparemment diffusé en Syrie où, quelques mois après, est publiée une *Réplique syrienne au Livre Blanc transjordanien*, sous-titrée « *La voilà, la Grande-Syrie* », publiée par « *la presse et les écrivains arabes* » et éditée par la revue *El Dounia* de Damas⁷⁶. Du fait de son siège à Damas et de cette publication, il pourrait s'agir de la revue officielle du gouvernement, ou d'un périodique proche du pouvoir. S'appuyant sur les « *faits, histoire et documents* », il a pour objectif de rappeler la nature républicaine et souveraine de l'État syrien indépendant, et constitue un contre-pied aux ambitions transjordanien.

- La « fièvre grande-syrienne » de novembre 1946

Par ailleurs, au mois de novembre 1946 est observée une recrudescence de la « fièvre » grande-syrienne dans les États du Levant. C'est ainsi que ce phénomène est défini par un membre de la légation britannique en Transjordanie au Premier ministre britannique Clement Attlee dans son rapport intitulé « *Movement for a Greater Syria* » et daté du 9 décembre 1946 : « *I have the honour to report that during November the Levant State have been suffering from a recurrence of the Greater Syria fever* »⁷⁷. Le 6 novembre, Samir al-Rifai, le Premier ministre

⁷⁵ MAE La Courneuve, fond « Généralités » (côte 214QO), Carton 37, *Livre blanc transjordanien*, Librairie nationale, Amman, 1947 [traduit par la Légation de France en Syrie]

⁷⁶ MAE La Courneuve, fond « Généralités » (côte 214QO), Carton 37, *Réplique syrienne au Livre blanc transjordanien*, El Dounia (ed.), Damas, 1947 [traduit par la Légation de France en Syrie]

⁷⁷ PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.5 (1939-1947), Archive editions, Slough, 1996, chap. 5.30, « Mr. H. Eyres to Mr C. Attlee, 9 December 1946, 'Movement for a Greater Syria' » [FO 371/52355], « J'ai l'honneur de vous signaler qu'en novembre les États du Levant ont souffert d'une recrudescence de la fièvre grande-syrienne. »

transjordanien, déclare à Beyrouth, devant la presse, que l'union des pays de l'ancienne province syrienne doit être le but ultime de l'époque, qu'il ne s'agit simplement que de définir le statut de son gouvernement, républicain ou monarchique, et que le Liban sera très bienvenu à s'y joindre quand il le voudra⁷⁸. Cette déclaration a énormément d'écho dans la presse libanaise, et occasionne une réplique passionnée de Philippe Tacla, ministre libanais des Affaires étrangères, lors de la séance de l'Assemblée le 13 novembre⁷⁹. Cette tension ambiante entre le Liban et la Transjordanie pousse les gouvernements syrien et libanais à la discussion, ce qui mène à l'organisation d'un débat à l'Assemblée syrienne le 23 novembre. Là, des députés de tous bords déclarent assez violemment leur opposition à la construction d'une entité politique grande-syrienne en dénonçant l'aliénation de la Transjordanie à la Grande-Bretagne ainsi que sa violation de la charte de la Ligue arabe selon laquelle aucun pays membre ne doit faire obstruction à la souveraineté d'un autre pays membre.

Dans les dernières semaines de novembre, la question de la Grande-Syrie est levée à la Ligue arabe. Cela donne lieu dans la presse à la publication en masse de rapports contradictoires sur des réunions de la Ligue, et de rumeurs diverses : des déclarations du Roi Abdallah, l'entrée des troupes transjordanienues en Syrie, un ultimatum lancé par le roi Ibn Saoud à Abdallah⁸⁰, etc. Finalement, les 1^{er} et 2 décembre 1946 est diffusé dans tous les organes de presse un communiqué du service de presse du gouvernement libanais :

*« Le rideau est désormais tiré sur l'affaire de la Grande-Syrie. Le Ministre des Affaires étrangères de Transjordanie a lui aussi, signé la motion adoptée par tous les Ministres des Affaires étrangères des pays de la Ligue arabe réprouvant le projet de la Grande-Syrie. »*⁸¹

Dans le seul quotidien *L'Orient*, j'ai pu répertorier entre le 8 novembre et le 5 décembre une trentaine d'articles qui traitent de la polémique sur le projet de Grande-Syrie d'Abdallah, soit l'équivalent de plus d'un article par jour, dont notamment la Une du 27 novembre qui y est quasiment entièrement consacré.

Cette profusion d'articles de presse, colportant une grande quantité d'informations, fiables ou simples rumeurs, témoigne d'une atmosphère de suspicions, de doutes et aussi d'un

⁷⁸ BITAR George, « Samir Pacha Er Rifai parle de la Grande-Syrie... », *L'Orient*, 8 novembre 1946

⁷⁹ « Pas de Grande-Syrie ! réplique Tacla », *L'Orient*, 21 novembre 1946

⁸⁰ « L'Arabie saoudite aurait adressé un ultimatum à la Transjordanie », *Le Jour*, 30 novembre 1946. Cet article est publié sur la Une du journal, dans un encadré intitulé « L'Affaire de la Grande-Syrie » et précise, en sous-titre : « d'après le « Journal de Jérusalem » ».

⁸¹ « Le Ministre des Affaires étrangères de Transjordanie a signé la motion réprouvant le projet de Grande-Syrie », *Le Jour*, 2 décembre 1946

intérêt certain pour la question dans la société libanaise. Bien qu'est alors réaffirmée la souveraineté du Liban, cette ambiance pourrait traduire une certaine inquiétude dans la société libanaise pour la souveraineté de leur État tout juste indépendant.

- Une réception plus favorable des ambitions d'Abdallah en Syrie ?

Plus généralement, les invitations, directes ou indirectes, d'Abdallah pour la formation d'une Grande-Syrie surviennent lors de périodes d'instabilités politiques, surtout en Syrie, afin de rallier l'opposition. Les insistances du Roi Abdallah constituent un réel danger en Syrie car une partie de la population y est favorable à un régime monarchique grand-syrien. Cela s'explique par la division du peuple syrien sur la question de la nature du gouvernement qu'ils commencent tout juste à mettre en place. En 1946 un régime républicain est au pouvoir avec Choukri al-Kouatly à la tête du gouvernement (depuis 1943 et jusqu'en 1949). Face à lui se dresse une opposition, surtout favorable à un régime monarchique. Parmi ce mouvement d'opposition on peut faire l'hypothèse que figurent certains partis émergents en Syrie comme par exemple le Parti Social Nationaliste Syrien (PSNS) d'Antoun Saadé, le fondateur du nationalisme pan-syrien.

Un memorandum rédigé par un membre du consulat britannique d'Alep et envoyé au Foreign Office en février 1947⁸² révèle un soutien intéressant au projet grand-syrien. Il s'agit de monseigneur Fattal, l'archevêque de l'Église grecque-catholique à Alep, qui annonce le 24 février 1947 qu'il est clairement favorable au schéma grand-syrien. Il affirme que c'est la manière la plus logique de constituer un État arabe unifié, qui sera en tous points plus satisfaisant que les États nés de frontières artificielles imposées par les pays européens, et que le régime républicain qui ne profite qu'à quelques hommes politiques ambitieux. Monseigneur Fattal ajoute que sont en faveur du projet grand-syrien l'ensemble de la communauté catholique romaine de Syrie, ainsi que les musulmans d'Alep. Lui est attribuée une fiabilité certaine par le Foreign Office britannique : il est décrit comme « *une des personnes les plus influentes et les mieux informées de l'ensemble des Chrétiens du nord de la Syrie* ».

Très marginaux sont ceux qui, en Syrie et au Liban, soutiennent directement le Roi Abdallah et sa montée sur le trône de Syrie. Cependant, c'est l'idée monarchique en tant que

⁸² PRIESTLAND Jane (dir.), *Records of Jordan: 1919-1965*, vol.5 (1939-1947), Archive editions, Slough, 1996, chap 5.35 "Memorandum by Mr J. Vaughan Russel, 26 February 1947, 'Greater Syrian Movement'" [FO 371/61492], cf annexe 5 p.154

telle, et l'unification d'un territoire syrien plus large, différent de celui imposé par les puissances étrangères, qui attire ces personnalités de l'opposition syrienne.

On observe donc de manière récurrente la reprise des sollicitations du Roi Abdallah et de ses hommes d'État pour le projet grand-syrien à des moments-clés. Est faite une nouvelle déclaration à chaque fois que sont remarquées, surtout en Syrie, des instabilités politiques notables et des mouvements de l'opposition contre le gouvernement en place. C'est une tactique du Roi Abdallah pour réussir à s'insérer dans les affaires politiques du gouvernement syrien, et à acquérir toujours plus de légitimité au-delà des frontières de son État. C'est de cette manière que le gouvernement transjordanien met en avant son projet, comme alternative à saisir pour les opposants au régime en place. Dans le contexte de l'indépendance nouvelle de ces pays, de l'édification parfois difficile de leurs gouvernements et d'une entente nationale difficile à atteindre, le projet grand-syrien trouve donc quelque écho. Au Liban, malgré une opposition ferme à l'idée d'une Grande-Syrie, la société, par le biais de la presse, est remuée par les polémiques récurrentes. Les ambitions grandes-syriennes du Roi Abdallah constituent donc une problématique importante dans les opinions publiques syrienne et libanaise.

Abdallah n'arrive pas à ses fins en Syrie et au Liban. Pour autant, ses ambitions ne s'arrêtent pas là puisque, simultanément, il vise à s'étendre en Palestine. L'axe d'analyse principal de Mary C. Wilson, sur lequel j'ai décidé de m'appuyer pour définir uns des fils rouges de mon mémoire, donne une explication tout à fait intéressante de l'objectif recherché par Abdallah dans ses multiples tentatives pour unifier la Grande-Syrie.

b) S'étendre pour survivre : la thèse de Mary Wilson sur l'entreprise d'expansion territoriale du Roi Abdallah

Mary C. Wilson est professeure d'histoire du Moyen-Orient à l'université du Massachussetts. Elle publie en 1987 une biographie politique d'Abdallah Ier assez dense, révision de sa thèse « King Abdullah of Jordan, A Political Biography » soutenue en 1983 à l'université d'Oxford. *King Abdullah, Britain and the making of Jordan* est le premier ouvrage qui traite de l'ensemble de la vie de l'émir puis roi, et se concentre sur son propre rôle dans la construction de l'État jordanien. Cette approche est originale à une période où la personnalité

du Roi Abdallah est traitée dans le cadre de la « nouvelle histoire israélienne » (depuis le début des années 1980), qui aborde essentiellement sa « collusion » avec les sionistes⁸³.

Son ambition est de réexaminer la figure du Roi Abdallah à la fois en tant qu'homme et en tant que politicien ; et de le placer dans le contexte de son époque d'une manière plus précise et problématique que ce qui avait été fait jusque-là. Elle remet ainsi en question l'acceptation généralisée et simplificatrice présentant le Roi Abdallah comme un homme ambitieux, jamais satisfait, mais ne représentant qu'une menace bénigne. Tout en acceptant l'inégalité de leur alliance, elle contre-carre l'idée selon laquelle le Roi Abdallah n'est qu'un valet de la politique britannique au Moyen-Orient en pointant leurs intérêts mutuels. Avant l'analyse de Wilson, Abdallah a été examiné comme un homme certes ambitieux, mais toujours ultra-dépendant des Britanniques et des Juifs, et de ce fait voué au destin tragique de l'assassinat politique. Un échec politique en somme. Wilson choisit un axe d'analyse plus positif, mais tout autant recevable, concluant qu'Abdallah est arrivé à ses fins en assurant la viabilité de son État sur le temps long.

Wilson interprète les ambitions territoriales d'Abdallah, aspect présenté comme fondamental de sa trajectoire politique, comme l'étape centrale de sa stratégie de construction nationale, et non pas comme l'objectif irrationnel d'une personnalité frustrée.

En effet, à sa création en 1921, la Transjordanie n'a pas de réelle raison d'être :

*“it was created in 1921, had a population of only some 230 000, no real city, no natural resources, and no importance to trade except as a desert thoroughfare. In short, it had no reason to be a state on his own rather than a part of Syria, or of Palestine, or of Saudi Arabia, or of Iraq, except that it better served Britain's interests to be so.”*⁸⁴.

Un peu moins de trente ans après, ses ressources matérielles et humaines n'ont pas augmenté de manière significative. Abdallah est très conscient de la vulnérabilité de son État et de sa dépendance à la Grande-Bretagne. Ainsi, renforcer son autonomie en termes tant économiques que politiques va de pair avec le besoin d'étendre la base matérielle de la Transjordanie, ce qui passe par une expansion territoriale.

⁸³ L'ouvrage fondateur, et le plus représentatif de ce mouvement est celui de SHLAIM Avi, *Collusion across the Jordan : King Abdullah, the Zionist Movement, and the Partition of Palestine*, Columbia University Press, 1988

⁸⁴ WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987 (p.3), « elle fut créée en 1921, avait une population de seulement 230 000 habitants, aucune vraie ville, aucune ressource naturelle, et n'était d'aucune importance pour le commerce, sauf en tant que voie dans le désert. En bref, elle n'avait aucune raison de constituer un État à lui seul plutôt qu'une partie de la Syrie, ou de la Palestine, ou de l'Arabie saoudite, ou de l'Irak, outre qu'ainsi, les intérêts britanniques seraient mieux servis. »

Si la plupart des analyses considèrent la politique d'Abdallah comme totalement divergente de celle des autres chefs d'État arabes, c'est-à-dire le nationalisme arabe, Wilson pointe le fait que l'ambition est la même, mais le chemin pris par Abdallah différent, plus sinueux, du fait de la pauvreté de son royaume. Si l'élargissement de son territoire est une nécessité pour construire son indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, l'objectif recherché est commun à tous les États arabes depuis l'époque mandataire.

Pour arriver à cette fin, les ambitions territoriales d'Abdallah vont dans beaucoup de directions différentes, à la recherche d'un prestige certain. Sa première volonté est de reconquérir son patrimoine familial au Hedjaz, pris par la dynastie saoudite en 1925. Son plus grand objectif, et le plus persistant, est d'arriver à obtenir le trône de Damas. Il cherche aussi à unir la Transjordanie à l'Irak, l'aspiration la plus aisée du fait de la relation fraternelle qui unit les deux chefs d'État. Wilson pointe le fait que la Palestine ne fait pas partie des premières ambitions territoriales d'Abdallah, ce qui est nié par les historiens focalisés sur 1948 et dans une perspective téléologique. Elle place la naissance de son intérêt réel pour la Palestine en 1937, quand Abdallah se rend compte qu'il peut grandement profiter d'un partage de la Palestine entre Arabes et Juifs. Le roi justifie alors son implication dans les affaires palestiniennes comme un premier pas vers l'union de la Grande-Syrie, et comme l'alternative la plus viable à la création d'un État juif sur l'ensemble du territoire palestinien. Cela dit, il serait là abusif de nier la part de sincérité du roi quand il évoque son désir de créer une Grande-Syrie. Tout est à nuancer.

Le retrait britannique de Palestine en mai 1948 rend donc possible l'expansion de la Transjordanie, et par conséquent la création d'un rôle régional pour Abdallah, et pour la Transjordanie qui pourrait dès lors survivre à la perte d'hégémonie de la Grande-Bretagne. Selon l'auteure, Abdallah accomplit sa mission d'édifier au moins les fondations d'un État autonome, bien qu'il n'ait pas pu le voir de ses propres yeux, puisqu'avec l'expansion de son État en Cisjordanie, il a droit à une réelle reconnaissance sur la scène régionale et internationale.⁸⁵

La Grande-Syrie constituant l'objectif ultime de la stratégie expansionniste du Roi Abdallah, qu'il s'agisse des espaces nationaux syrien, libanais, ou palestinien, les aspirations

⁸⁵ WILSON Mary C., *King Abdullah, Britain and the making of Jordan*, Cambridge Middle East Library, 1987 (p.5)

du roi sont les mêmes. De la même façon qu'il s'infiltré dans les affaires politiques en Syrie et crée un certain malaise au Liban, Abdallah tente de se faire entendre en Palestine, et met toutes les chances de son côté en se rapprochant simultanément des deux partis opposés.

3. Abdallah entre les Arabes et les Juifs en Palestine : la stratégie des alliances multiples

La spécificité du territoire de Palestine dans la zone proche-orientale est qu'il est encore sous le mandat britannique, la « grande alliée »⁸⁶ du roi transjordanien. Cela en fait une cible plus aisée pour les ambitions du souverain hachémite. De surcroît, dès la proposition de partage de novembre 1947, la Palestine est sujette à une guerre civile opposant forces sionistes et populations palestiniennes. Un pays en guerre, plus qu'un État républicain en formation comme la Syrie, peut être aisément l'occasion de l'expansion territoriale d'un pays tiers.

C'est à partir de 1937 que les ambitions du Roi Abdallah en Palestine se concrétisent. À l'issue de la révolte arabe de 1936 suscitant d'importants heurts entre Arabes et Juifs, une commission royale britannique, la Commission Peel, est envoyée en Palestine pour examiner la situation. Le 7 juillet 1937 est publié un projet de partage du territoire entre un État juif et un État arabe, proposant une fusion de l'État arabe à la Transjordanie. Le Roi Abdallah et son principal allié en Palestine, Ragheb Nashashibi, sont les seuls à approuver ce plan. En effet, l'intérêt du roi pour le territoire de Palestine remonte aux premières années de son règne, bien qu'il n'ait pas donné lieu à autant de propagande qu'en Syrie. Là, les aspirations d'Abdallah se traduisent par une approche des différents partis sur place, tant juifs qu'arabes. Il recherche une relation de proximité et d'alliance qui s'intensifie à partir de 1937, et atteint son point culminant autour de 1947, date de la proposition de partage de l'ONU qui déclenche une guerre civile en Palestine.

a) L'allié de « l'autre voix de Jérusalem » : le clan Nashashibi, une relation assumée ?

Pour expliquer l'annexion de la Palestine arabe, la « nouvelle histoire israélienne », de la même façon que les rares auteurs arabes ayant traité de cette question que j'ai pu lire⁸⁷, se

⁸⁶ MAE La Courneuve, fond « Généralités » (côte 214QO), carton 37, *Livre blanc transjordanien*, Librairie nationale, Amman, 1947 [traduit par la Légation de France en Syrie], « Proclamation de son Altesse adressée au peuple, à l'occasion de son retour de Londres, après avoir obtenu le traité d'indépendance et d'alliance » [s.d.] (p.131)

⁸⁷ Par exemple KHALIDI Walid, « La fin du mandat en Palestine : le camp arabe », *Revue d'études palestiniennes*, n°28, été 1998, pp.7-36

focalisent sur l'appui britannique à la Transjordanie et/ou sur la connexion israélo-transjordanienne. Peu de mentions sont faites d'un appui local arabe aux ambitions du roi de Jordanie. S'il y en a, elles émanent essentiellement de la littérature historique arabe des années 1950 qui qualifie sans équivoque Abdallah de traître, et tous les dissidents du mouvement nationaliste de Hajj Amin al-Husseini de même.

La rébellion palestinienne (1936-1939) provoque des mutations dans la sphère politique palestinienne. Le leadership nationaliste palestinien commence alors à perdre sa position de chef médiateur entre le pouvoir britannique et la communauté arabe de Palestine. Les Britanniques cherchent alors d'autres leaders arabes plus coopérants, moins susceptibles à la pression locale palestinienne. À partir de ce moment-là, l'idée d'un État unitaire n'est plus possible⁸⁸, et la Grande-Bretagne doit remplacer son allié arabe principal en Palestine : Hajj Amin al-Husseini, nommé mufti de Jérusalem par le haut-commissaire britannique en 1921, qui devient alors son principal opposant. Par conséquent, après la Seconde Guerre mondiale, quand la Grande-Bretagne essaie encore de changer les termes de son mandat sur la Palestine, l'idée d'un gouvernement jordanien fait face à une opposition locale moins organisée. Abdallah agit alors en force stabilisatrice en l'absence d'une élite palestinienne qui pourrait servir de client à la Grande-Bretagne.

En tous les cas, les rangs du nationalisme arabe sont fatigués et déstabilisés par la rébellion de 1936. Le conflit constant entre les partis arabes palestiniens donne à Abdallah l'opportunité d'élargir son influence dans les affaires palestiniennes. Il prône une voie « modérée » de sortie du conflit entre Arabes et Juifs. Par exemple, au début de l'année 1943, le parti Istiqlal (qui remplace progressivement la place des Nashashibi dans l'opposition à Hajj Amin al-Husseini) cherche le soutien d'Abdallah pour créer un nouveau leadership palestinien. En effet, entre 1943 et 1945 la scène politique palestinienne est dominée par la confrontation entre al-Husseini et tous les autres partis politiques sur la question centrale de la formation d'un leadership représentatif de l'ensemble de la nation⁸⁹. Dans ce contexte, l'implication d'Abdallah dans la politique intérieure lui permet de consolider son influence en Palestine. Tout en cultivant l'image du voisin philanthrope, il garde en tête ses ambitions politiques, et pour ce

⁸⁸ WILSON Mary C., "King Abdullah and Palestine", *British society for Middle Eastern studies bulletin*, vol. 14, n°1, 1987, pp.37-41 (p.38)

⁸⁹ NEVO Joseph, *King Abdullah and Palestine, a territorial ambition*, St Martin's press, 1996 (p.49)

faire reste particulièrement attentif à ses agents et collaborateurs qui promeuvent ses programmes d'unité sur place.⁹⁰

C'est dans le clan opposé à celui de Hajj Amin al-Husseini qu'il trouve son soutien principal, ou en tous cas le seul qui ne le rejette pas complètement : le clan Nashashibi et son Parti de Défense Nationale, optant pour une politique « modérée ». Ce parti est affaibli dès 1936 du fait qu'il est totalement marginalisé par le parti dominant mené par Hajj Amin al-Husseini prônant l'intransigeance par rapport aux propositions de partage de la Palestine.⁹¹

L'ouvrage publié par le neveu de Ragheb Nashashibi en 1990⁹² peut nous éclairer sur la nature des relations du leader avec le Roi Abdallah. J'utilise ce document comme source secondaire, étant donné que son objectif est grossièrement de justifier la politique « modérée » de Ragheb Nashashibi, maltraité dans l'historiographie arabe de la question de Palestine :

*“This book is an attempt to redress the balance, to remind students of Palestine's contemporary history that there were many eminent Palestinian Arabs who whole-heartedly endorsed Ragheb Nashashibi's policy of moderation, that he was indeed Jerusalem's other voice.”*⁹³

Pour cela, il s'appuie sur les documents personnels de son oncle et sur ce qu'il connaît de lui. Le parti de Ragheb Nashashibi, créé après la perte de son poste de maire de Jérusalem en 1934, choisit une politique de coopération avec la puissance mandataire dans l'optique d'acquiescer le maximum de concessions et ainsi promouvoir le développement d'institutions autonomes pour les Palestiniens arabes. Comme rappelé à multiples reprises dans cet ouvrage, il est ardemment critiqué par les autres personnalités et partis arabes de Palestine, notamment Hajj Amin Al-Husseini, mufti de Jérusalem, président du Conseil Suprême musulman, et leader spirituel de son parti politique : le Parti de la Palestine Arabe. Sont rapportées et dénoncées plusieurs campagnes de haine et de terreurs, notamment des actes terroristes, commanditées par le mufti contre le parti de Nashashibi à différentes occasions. L'auteur les interprète comme le

⁹⁰ NEVO Joseph, *King Abdullah and Palestine, a territorial ambition*, St Martin's press, 1996 (p.50)

⁹¹ PORATH Yehoshua, *The Palestinian Arab National Movement, From Riots to Rebellion, volume 2: 1929-1939*, Frank Cass, 1977 (p.217)

⁹² NASHASHIBI Nasser Eddin, *Jerusalem's other voice, Ragheb Nashashibi and Moderation in Palestinian Politics, 1920-1948*, Ithaca Press, 1990

⁹³ *Ibid*, (p.21), « Ce livre est une tentative de rétablir l'équilibre, de rappeler aux étudiants de l'histoire contemporaine palestinienne qu'il y avait plusieurs Arabes palestiniens éminents qui ont adhéré de tout cœur à la politique de modération de Ragheb Nashashibi, qu'il était vraiment l'autre voix de Jérusalem. »

seul moyen pour le mufti d'exprimer sa haine contre ses plus grands opposants : les Britanniques, les Juifs et le Roi Abdallah.

Par ailleurs, les opposants de Nashashibi l'accusent régulièrement de soutenir les projets du Roi Abdallah, notamment quand il approuve dans ses termes généraux la Commission Peel en été 1937 et quand il se retire de la Haute Commission Arabe la même année. Au contraire, l'auteur n'admet aucune alliance politique entre Ragheb Nashashibi et le roi de Jordanie. Il s'étale plutôt sur leur relation d'amitié :

« They respected and liked one another. I do not know of any declaration, resolution, or public statement made by Ragheb or any prominent member of the National Defence Party in which Abdullah was mentioned as the potential king of ruler of any part of Palestine. Their policies in search of a solution of the Palestine problem might have coincided on certain points and certain aspects during a period of more than thirty years. That is all. As mentioned before, Ragheb's enemies alleged that there was a secret agreement between Emir Abdullah and Ragheb's National Defence Party regarding the partition of Palestine. They charged that the two men shared dreams and made future plans and plotted together. The fact is that the number of letters exchanged between Abdullah and Ragheb during thirty years of the British mandate did not exceed four or five. Neither Abdullah nor Ragheb liked secretiveness. Ragheb never attempted to hide his admiration for the Hashemites and of Abdullah. It was obvious to all who knew them that they were bound by friendship, not mutual interest. »⁹⁴

À la lumière de ce témoignage, on peut émettre l'hypothèse que le soutien viendrait d'Abdallah vers le clan Nashashibi plutôt que l'inverse, bien que dans les faits, cela ne change pas grand-chose. En effet, par rapport aux ambitions sionistes sur la Palestine, ils suivent la même ligne politique de « modération » et de favorisation de la négociation plutôt que celle de la force. S'ils étaient totalement opposés sur la question d'une union des territoires palestiniens

⁹⁴ NASHASHIBI Nasser Eddin, *Jerusalem's other voice, Ragheb Nashashibi and Moderation in Palestinian Politics, 1920-1948*, Ithaca Press, 1990 (p.110), « Ils se respectaient et s'appréciaient. Je ne suis au courant d'aucune annonce, décision ou déclaration publique faite par Ragheb ou aucun autre membre important du Parti de la Défense Nationale dans laquelle Abdallah serait mentionné comme le potentiel roi ou souverain d'une quelconque partie de la Palestine. Leurs politiques dans la recherche d'une solution au problème de la Palestine pourraient avoir coïncidé sur certains points et certains aspects sur une période de plus de trente ans. C'est tout. Comme mentionné précédemment, les ennemis de Ragheb prétendaient qu'il y avait un accord secret entre l'Émir Abdallah et le Parti de la Défense Nationale de Ragheb concernant le partage de la Palestine. Ils accusent les deux hommes d'avoir partagé des rêves, édifié des projets pour le futur et comploté ensemble. Le fait est que le nombre de lettres échangées entre Abdallah et Ragheb pendant les trente ans du mandat britannique n'a pas dépassé quatre ou cinq. Ni Abdallah ni Ragheb n'aimaient la dissimulation. Ragheb n'a jamais tenté de cacher son admiration pour les Hachémites et pour Abdallah. Il était évident pour tous ceux qui les connaissaient qu'ils étaient liés par l'amitié, non pas par des intérêts communs. »

et transjordanien, leur relation amicale aurait logiquement été très affectée par l'occupation de la Cisjordanie et de Jérusalem-est en 1948. Or ce n'est pas le cas.

En effet, aucune référence n'est faite à l'occupation des territoires de la Palestine arabe par Abdallah. On n'apprend rien des relations entre Nashashibi et Abdallah à la fin des années 1948, ce qui aurait pu nous éclairer sur le soutien ou non de l'occupation militaire transjordanienne en 1948. Cela peut s'expliquer par le fait que Ragheb Nashashibi est en exil à Alexandrie entre février 1948 et 1951 ; mais aussi parce qu'il soutient une voie médiane dans le conflit. N'acceptant pas de léguer toute la Palestine aux sionistes, et voyant s'effacer l'idée d'une Palestine entièrement arabe, l'idée de la conservation d'une partie de la Palestine dans le royaume de son « ami » ne paraît pas irrecevable. L'auteur met simplement en valeur le comportement de Ragheb Nashashibi vis-à-vis du nouveau gouvernement jordanien auquel le Roi Abdallah l'invite à participer en 1949. Il aurait refusé l'opportunité de devenir Premier ministre palestinien du royaume hachémite de Jordanie parce qu'il ne voulait pas donner raison à ses rivaux politiques qui le soupçonnent depuis les années 1930 de fomenter avec Abdallah la partition et l'annexion de la Palestine⁹⁵. Cela dit, quelques temps après, Ragheb Nashashibi accepte les postes de gouverneur de Cisjordanie et de ministre de l'Office des réfugiés.

Bien que la relation politique entre Abdallah et Ragheb Nashashibi ne soit pas assumée par ce dernier - ni à l'époque contemporaine ni actuellement -, elle est très supposée. En outre, si rien n'est écrit sur un soutien ou non au niveau local de l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem-est par Abdallah, c'est peut-être car la population locale palestinienne ne joue qu'un rôle marginal dans le rapport de force à ce moment-là. Dans le contexte de guerre, les discussions et les décisions ne se font pas au niveau local, mais exclusivement entre les forces militaires israélienne et transjordanienne. C'est la conséquence et l'aboutissement d'une longue période de négociations entre le Roi Abdallah et les autorités sionistes.

b) Le tournant politique du rapprochement entre sionistes et Transjordanien

En même temps qu'il s'implique ardemment dans les affaires palestiniennes, Abdallah se rapproche des sionistes. Plus que d'un paradoxe, il semble s'agir d'une stratégie, si ce n'est d'alliances multiples, de rapprochements antithétiques aux forces opposées en Palestine.

⁹⁵ NASHASHIBI Nasser Eddin, *Jerusalem's other voice, Ragheb Nashashibi and Moderation in Palestinian Politics, 1920-1948*, Ithaca Press, 1990 (p.123)

- Une relation d'abord économique

On sait, grâce au renouveau historiographique des années 1980 et à des recherches postérieures plus amples, que la « connexion » entre les Juifs et l'Émirat de Transjordanie commence dès le début du règne d'Abdallah. Elle s'articule d'abord autour de questions économiques. En effet, l'émir encourage les investissements des Juifs dans les secteurs des minerais et de l'électricité, par le biais de concessions accordées aux influents hommes d'affaires Moshe Novomeysky et Pinhas Rutenberg dans les années 1920. Par la suite, l'Agence juive se rapproche d'Abdallah pour ouvrir la Transjordanie aux colonies juives dans les années 1930. En 1932, elle lui achète une option de location-vente des terres qu'il possède dans la vallée du Jourdain.⁹⁶

Yoav Alon, dans son ouvrage publié en 2009, se concentre sur l'implication du « cheikh des cheikh » dans la formation de l'État jordanien, et évoque à cette occasion le rapprochement de Mithqal al-Fayiz d'un ingénieur de l'Agence juive faisant une étude de terrain en Transjordanie. Au cours des années 1930 et 1940, le chef de la tribu Bani Sakhr négocie avec l'Agence juive au sujet de l'immigration et de l'implantation juive dans les terres transjordaniennes. Si ces négociations n'aboutissent globalement pas, Mithqal al-Fayiz en retire beaucoup de profits, puisqu'il est systématiquement dédommagé par l'Agence.⁹⁷

Selon Joseph Nevo, au début des années 1930, le Yishouv et Abdallah deviennent des alliés « naturels » contre la pression croissante du mouvement national palestinien mené par le mufti de Jérusalem. Un pacte est signé entre les deux partis en 1933 : un « arrangement » qui permet à deux membres de l'Agence juive de louer des terres que l'émir possède dans la vallée du Jourdain. L'auteur évoque également des « paiements » de l'Agence juive à Abdallah pendant les années 1930 et 1940, qui viseraient à le récompenser pour ses services (informatifs particulièrement), à promouvoir des intérêts politiques mutuels, et à préserver la bonne volonté d'Abdallah. Ce dernier aspire à ce qu'en encourageant l'activité économique juive en Transjordanie, les sionistes supportent son ambition de créer un royaume uni entre la Transjordanie et la Palestine, au sein duquel serait fondée une province juive.⁹⁸

⁹⁶ ROGAN Eugene L., « Chapitre 4. La Jordanie et 1948 : persistance d'une histoire officielle », dans ROGAN Eugene L. et al., *1948 : la guerre de Palestine*, Autrement « Mémoires/Histoire », 2002, pp. 95-117 (p.102)

⁹⁷ ALON Yoav, *The making of Jordan, tribes, colonialism and the modern state*, I. B. Tauris, Londres, 2007

⁹⁸ NEVO Joseph, *King Abdullah and Palestine, a territorial ambition*, St Martin's press, 1996 (p.24)

- À partir de 1946 : les négociations secrètes

Après l'indépendance de la Transjordanie et au début du conflit israélo-palestinien en 1947, les relations israélo-transjordanienues deviennent plus politiques qu'économiques.

En 1976 sont publiées les Mémoires d'Alec Kirkbride⁹⁹, ministre britannique plénipotentiaire à Amman de 1948 à 1951. Dans cet ouvrage, qui est le premier livre sur la période mandataire écrit par un haut diplomate britannique, il expose les événements auxquels il prend part pendant cette période cruciale. C'est là que sont révélées les négociations secrètes de novembre 1947 entre le Roi Abdallah et Golda Meir. C'est donc notamment sur ce document, mais aussi sur les sources nouvellement ouvertes des archives britanniques et israéliennes, que les nouveaux historiens israéliens s'appuient pour traiter du thème de la « collusion ». En ressortent deux éléments principaux.

Durant le mois d'août 1946, au moment où la plupart des pays arabes accèdent à l'indépendance, la question du sort de la Palestine se pose sérieusement. Elias Sasson, le responsable de la section arabe du département politique de l'Agence juive, cherche à avoir l'appui d'Abdallah pour le partage de la Palestine après avoir recueilli l'acceptation provisoire de l'Égypte. Lors de leur rencontre dans la propriété du roi à Shuna, Elias Sasson suggère un plan de partage qui amènerait à la création d'un État juif et à l'annexion des territoires arabes de Palestine par les forces transjordanienues, ce à quoi Abdallah répond favorablement et ajoute qu'un partage et un échange de populations constitueraient la solution la plus viable au conflit.¹⁰⁰

Au moment où il apparaîait que le partage de la Palestine serait approuvé par les Nations Unies en novembre 1947, le Roi Abdallah ressent la nécessité de réaffirmer ses velléités sur les territoires arabes de Palestine. Le 17 novembre 1947, une rencontre a lieu à Naharayim entre Abdallah et Golda Meyerson, la chef du département politique de l'Agence juive. Abdallah y propose de nouveau son projet de « royaume sémitique » que Meyerson refuse catégoriquement. Il annonce alors son intention d'annexer la partie arabe de Palestine qui serait issue du partage des Nations Unies, mais promet qu'il n'attaquera pas les forces juives. Ainsi, les sionistes ne s'opposeraient pas à l'annexion des territoires arabes par Abdallah, à condition que les Juifs de Palestine soient autorisés à établir leur propre État¹⁰¹. Cet accord oral est

⁹⁹ KIRKBRIDE Alec, *From the wings: Amman memoirs 1947-1951*, Frank Cass, 1976

¹⁰⁰ MORRIS Benny, *The road to Jerusalem, Glubb Pasha, Palestine and the Jews*, I. B. Tauris, 2003 (p.91-93)

¹⁰¹ KIRKBRIDE Alec, *From the wings: Amman memoirs 1947-1951*, Frank Cass, 1976 (p.4-5)

réaffirmé plusieurs fois au cours de l'année 1948, jusqu'au mois de mai où se met en place un affrontement à Jérusalem entre les deux partis et que les rapports diplomatiques se raidissent.

Ressortent des interprétations variées de ces deux événements dans la nouvelle historiographie israélienne, autour de la question centrale de la guerre de 1948. Selon Avraham Sela, se crée alors un « mythe » des accords secrets entre le leadership du Yishouv et le gouvernement israélien et le Roi Abdallah. La guerre dans la partie est de Jérusalem et ses conséquences politiques auraient été déterminés par ces accords, et appuyés par le soutien britannique. Ces accords seraient issus d'une opposition commune des deux partis au mouvement national palestinien, et se seraient fait au détriment du peuple palestinien.¹⁰² Sela dénonce dans son article cette « obsession » des nouveaux historiens israéliens pour la question de la collusion des intérêts israéliens et transjordanien, qui est selon lui essentialisée et très simplifiée. Cette question historiographique fait couler beaucoup d'encre. Après de premières interprétations assez radicales sur une « alliance » entre sionistes et transjordanien, d'autres historiens israéliens tendent à tomber dans l'autre extrême, en dévaluant trop fortement la connivence des stratégies politiques des deux partis.

Jusqu'en 1950, la collusion des intérêts transjordanien et israélien sur la Transjordanie est soupçonnée, mais ne peut être réellement attestée. Dans la presse libanaise francophone, on ne parle pas de négociations israélo-transjordanien avant la fin de l'année 1948, au sujet d'une paix séparée¹⁰³. Il ne s'agit là que de rumeurs, et elles sont aussitôt démenties par le roi¹⁰⁴. Je n'ai relevé aucun article, ni de *L'Orient*, ni du *Jour*, qui traite de négociations secrètes avant le déclenchement de la guerre israélo-arabe. Cela dit, on peut émettre l'hypothèse que la méfiance arabe vis-à-vis du Roi Abdallah, abordée dans les précédentes parties de mon développement, pourrait faire le terreau de nouveaux doutes sur le comportement politique du roi de Transjordanie. Aux yeux des Arabes, son alliance avec les Britanniques ainsi que ses ambitions grandes-syriennes, toutes deux connues et décriées, pourraient aisément rendre le Roi Abdallah capable d'autres manigances.

Dans la préface de son ouvrage phare publié en 1988, *Collusion Across the Jordan*¹⁰⁵, Avi Shlaim analyse trois facteurs explicatifs de cette alliance « tacite » entre la Transjordanie

¹⁰² SELA Avraham, "Transjordan, Israel and the 1948 war: myth, historiography and reality", *Middle Eastern Studies*, vol 28, n°4, octobre 1992, pp.623-688

¹⁰³ « Négociations secrètes entre Transjordanien et Juifs pour une paix séparée », *L'Orient*, 12 novembre 1948

¹⁰⁴ « Le Roi Abdallah dément : pas de pourparlers avec Israël », *L'Orient*, 13 novembre 1948

¹⁰⁵ SHLAIM Avi, *Collusion Across the Jordan: King Abdullah, The Zionist Movement, and the Partition of Palestine*, Columbia University Press, 1988 (préface)

et Israël. Le premier est géographique : du fait de sa proximité physique, de ses relations économiques (autour du Jourdain essentiellement), et de sa juridiction commune sous le mandat britannique, la Transjordanie est l'État le plus directement et intimement impliqué dans les affaires de Palestine. Le second est politique : la Transjordanie et Israël ont des intérêts politiques communs, créant une dépendance mutuelle. Ils subissent des problèmes similaires, ont un protecteur commun - la Grande-Bretagne - et un ennemi commun - le mufti de Jérusalem. Le troisième est personnel : en tant que souverain autocratique, Abdallah est relativement libre de ses choix. En tant qu'homme d'État pragmatique, il reconnaît que les revendications des Juifs de Palestine ne peuvent pas être niées, et planifie donc un partenariat stratégique avec l'État juif naissant.

Ainsi, dès les années 1920, la Transjordanie entretient des relations cordiales, surtout économiques, avec les autorités sionistes de Palestine. C'est cependant à la veille de la guerre israélo-arabe de 1948 et à l'occasion de la proposition de partage de 1947 par l'UNSCOP (la Commission Spéciale des Nations Unies pour la Palestine, créée à cette occasion) que se cristallise la collusion de leurs intérêts politiques. Il s'agit pour le roi de Transjordanie d'étendre son territoire à la partie arabe de l'espace palestinien à l'issue de son partage, en l'échange de son consentement à la création d'un État israélien. Cet accord permet aux deux partis de marginaliser leur ennemi commun : le mufti de Jérusalem qui, avec l'avortement de son État arabe, serait considérablement affaibli. À la fin de 1947 et au début de 1948, à l'issue de plusieurs rencontres diplomatiques, les deux partis s'assurent de ne pas nuire militairement à l'autre au cours de la guerre civile qui devient, au milieu de mai 1948, une guerre israélo-arabe. Cette ligne politique définie dans les négociations israélo-transjordanienne n'est pas déclarée par le Roi Abdallah. Cependant, c'est celle qu'il suit pendant le conflit, du moins celle qu'il s'efforce de suivre. Officiellement, le Roi Abdallah soutient la Ligue arabe dans son refus du partage.

L'indépendance de la Transjordanie et de ses pays voisins constitue un moment clé dans le règne d'Abdallah. Du fait de la pauvreté de son territoire, le roi est déchiré entre son désir de souveraineté pleine et entière et l'appui nécessaire de son ancien mandataire. Il est ardemment critiqué par ses voisins du fait de la perpétuation de sa dépendance, surtout militaire, envers la Grande-Bretagne. Cependant, si l'idéologie nationaliste arabe règne indiscutablement au

Moyen-Orient, son application politique est plus complexe. En effet, les nouveaux États arabes font difficilement face au double-défi de la souveraineté nationale de chacun et de la construction d'une entente politique régionale. Dans cette atmosphère générale d'élaborations politiques, le Roi Abdallah choisit sa voie dans la construction territoriale d'une unité arabe : une Grande-Syrie dont il serait le souverain. Pour arriver à cet objectif ultime, qui va relativement à contre-sens des ambitions des autres États arabes, il mène une propagande considérable dans les États de Syrie et du Liban. Alors que le Liban réagit avec intransigeance contre ce projet, Abdallah trouve un certain soutien dans la Syrie divisée entre républicains (au pouvoir) et monarchistes (dans l'opposition). Simultanément, à partir de 1947, le roi de Transjordanie accélère son implication dans les affaires politiques palestiniennes en jouant sur les deux tableaux. Il s'appuie sur « l'autre voix de Jérusalem » parmi les Arabes, et s'assure une alliance secrète avec les autorités sionistes sur le partage de la Palestine.

Ainsi, à la veille de la guerre israélo-arabe de 1948, le Roi Abdallah mène un double jeu sur la scène politique régionale. D'une part, il mène des négociations secrètes avec les autorités sionistes pour un partage de la Palestine entre un État Juif et une partie arabe intégrée au royaume de Transjordanie. D'autre part, il soutient ouvertement la ligne politique de la Ligue arabe contre les propositions de partage, et s'aligne plus généralement au discours surtout idéologique des pays arabes en soutien à la cause palestinienne. Cette stratégie de tromperie n'est pas parfaitement menée car les intentions du Roi Abdallah sont soupçonnées par les autres pays arabes. Cependant, avec le déclenchement de la guerre de 1948, l'unité des États arabes est mise à mal. Cela se fait à l'avantage des forces israéliennes, mais aussi à celui du Roi Abdallah, puisqu'au cours de cette guerre sanglante, ses voisins arabes n'ont pas intérêt à le marginaliser. L'année 1948 se révèle être décisive pour les ambitions du Roi Abdallah : faire ses preuves en temps de guerre est la meilleure opportunité qui lui soit présentée pour à la fois susciter le respect de ses voisins et s'emparer des territoires arabes de Palestine, première étape vers sa Grande-Syrie tant rêvée.